



Le mot du Président

L'année qui vient de s'écouler a été riche en événements : modification du périmètre d'action du Conseil de Développement due à la nouvelle intercommunalité Châteaubriant-Derval et à la mise en place de la loi NOTRe ; ce qui nous a obligé à repenser nos statuts.

Pour ce qui concerne notre activité et nos actions de terrain là aussi, énormément de choses se sont passées. Nous avons finalisé le programme « Domino », une restitution vous sera proposée fin 2017. Le groupe Santé a continué son travail de réflexion avec des échanges avec les médecins. Nous avons co-organisé en partenariat avec le cinéma de Châteaubriant et Biocoop Biosphère, une soirée ciné-débat avec le film « Qu'est-ce qu'on attend ? », sur le thème des transitions.

Comme vous pouvez vous en rendre compte le travail du Conseil de Développement est riche en intensité et en émotion, qu'il procure.

Je profite de ce moment pour vous dire que nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour continuer le travail déjà commencé et de nos futurs projets.

Pour conclure, je tiens à remercier tous les membres du Conseil pour leurs contributions aux différents travaux et fonctionnement de la structure, et bien sûr sans oublier Nolwenn et Nadège, pour leur travail sans qui rien n'aurait pu se faire.

Didier GARNIER
Président

Un Conseil de Développement qui évolue

Le Conseil de Développement change de nom et de périmètre :

Dans le cadre de la loi NOTRe d'août 2015, les Conseils de Développement sont obligatoires pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Aussi, le Conseil de Développement était jusqu'au 31 décembre 2016, Conseil de Développement du Pays de Châteaubriant. Le départ de la Communauté de Communes de la Région de Nozay a sonné la fin du Pays de Châteaubriant, tel qui existait dans le cadre de la loi Voynet du 25 juin 1999.

Le Conseil de Développement va donc devenir **le Conseil de Développement Châteaubriant-Derval, du nom de son intercommunalité**. Aussi, de part ses statuts associatifs, le 9 juin a lieu en plus de son Assemblée Générale annuelle, une Assemblée Générale Extraordinaire pour acter cette évolution statutaire.

Le Conseil de Développement crée un collège « citoyens » :

Le Conseil de Développement organise la représentativité des acteurs du territoire à travers plusieurs « collèges » : monde économique, éducation insertion santé, cadre de vie.

Il avait jusqu'alors un collège des élus qui n'existera plus, pour respecter la loi et représenter uniquement la société civile. Aussi, pour s'ouvrir davantage et accueillir de nouveaux membres, un collège « citoyens » va être créé le 9 juin 2017. Il permettra ainsi à des habitants, sans nécessairement représenter une association ou une entreprise, de pouvoir pleinement siéger au Conseil de Développement. Le citoyen a toute sa place au sein des « forces vives » du territoire.

Le Conseil de Développement développe de nouveaux outils de communication et innove en rendant visible sa veille sur un « Scoop-it »

Lancé début mai 2017, l'objectif est de rendre visible, de faire connaître :

- des points de vue « d'expert », repérés pour vous
- des initiatives innovantes, citoyennes ou des expérimentations en cours, sur Châteaubriant-Derval ou sur d'autres territoires, pour susciter, interpeller...

Les pratiques collaboratives : levier de mode de vie durables sur les territoires ?

Le Conseil de Développement a participé pendant 15 mois à une recherche-action portée par l'association Collporterre, en partenariat avec l'École d'Ingénieurs Mines-Telecom, les Universités de Rennes et de Nantes. Le territoire du Pays de Châteaubriant faisait partie d'un des quatre territoires pilotes de ce programme, intitulé « Domino ». L'objectif était de mêler et confronter, à la fois la réflexion des chercheurs et la réalité sur les territoires, afin d'identifier dans quelle mesure les pratiques collaboratives peuvent être un levier de modes de vie durables sur les territoires.

Une démarche d'implication à plusieurs niveaux

Tous les mois de septembre 2015 à juin 2016, des ateliers se sont déroulés à l'échelle Bretagne-Pays de Loire, en présence des chercheurs et des territoires pilotes. Nous en avons d'ailleurs accueilli un à Derval, dans les locaux du Lycée Agricole.

En parallèle nous avons démultiplié la démarche au niveau local, en créant un groupe de travail suite à une réunion de lancement, le groupe de travail s'est réuni à quatre reprises.

Nous avons également organisé une soirée ciné-débat avec la présence de 75 personnes et la diffusion du film « Global Partage ».

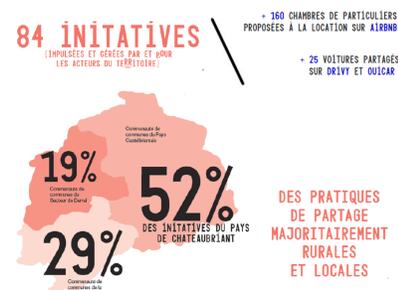
Une soirée de restitution du diagnostic a ensuite été réalisée suivie de deux ateliers participatifs.

Le premier avait pour but d'arriver à définir ce qu'est une pratique collaborative durable sur notre territoire et le second thème à approfondir, la « Mobilité » fut choisi.

Un recensement riche

Pour effectuer le recensement des pratiques collaboratives, nous avons communiqué par voie de presse, avec l'appui d'un questionnaire sur le site internet. Nous avons également recoupé des informations identifiées par des articles de la presse locale, et bien sûr sur internet. Loin d'être exhaustif, ce recensement apporte une image de ce qui se fait sur le territoire. Il fait également apparaître un mouvement commun sur les quatre territoires pilotes : ce mouvement est récent et a commencé en 2010, et la moitié des initiatives a moins de deux ans d'existence.

Il est possible de retrouver les initiatives recensées sur la cartographie participative en ligne sur le site internet du Conseil de Développement.



Un thème qui ressort : la Mobilité

Afin d'approfondir ce thème qui était ressorti lors du dernier atelier et de poursuivre un travail de veille sur le sujet, nous avons pris l'initiative d'organiser une soirée d'information et d'échange avec l'association « Mobilités Partagées en Pays de Vilaine » le 31 janvier 2017 à Derval.

L'association de Redon est partie d'un constat sur les difficultés de transport en milieu rural et la propension généralisée à circuler seul dans sa voiture. Elle s'est attelée à la création d'un réseau de transport public en se fondant sur les moyens de transports déjà en place. « L'idée est de transformer la mobilité automobile individuelle en mobilité collective. Un peu sur le mode de BlaBlaCar®, les conducteurs effectuant régulièrement le même trajet sont invités à ouvrir leur voiture à d'autres passagers. Tous les trajets vont être collectés dans une base de données afin de créer un réseau ouvert aussi aux entreprises pour la livraison des colis notamment. Il s'agit de mixer les transports pour créer un service coopératif. Ce projet est particulièrement novateur et le Conseil de Développement continuera de suivre son avancée.



Participation et valorisation du territoire au colloque national

Sept personnes du Conseil de Développement se sont mobilisées pour participer au colloque national sur les défis territoriaux de l'économie collaborative à Rennes Métropole le 30 mars 2017. « Les pratiques collaboratives peuvent enrichir l'offre locale – ou la fragiliser. Elles peuvent aussi faciliter la prise en compte des enjeux environnementaux comme favoriser la surconsommation de biens et d'énergie. Pour faire de l'économie collaborative un levier de capacité et de résilience territoriale, il est aujourd'hui nécessaire de renforcer notre compréhension des transformations induites par ces pratiques. » C'était tout l'objectif de cette journée.

La démarche du territoire a également été mise en avant lors de ce colloque et les posters réalisés en 2016 étaient affichés dans le hall de l'hôtel de la Métropole.



Bilan et perspectives

Nous envisageons de produire un document complet relatant toute la démarche, les différentes réunions, le recensement des pratiques et surtout contenant les préconisations formulées par les chercheurs.

Soirée ciné-débat du jeudi 11 mai 2017 : « Qu 'est ce qu 'on attend ? »

Conseil de Développement
CHATEAUBRIANT DÉPARTEMENTAL propose une soirée ciné-débat
UN FILM DE MARIE-MONIQUE ROBIN



Synopsis du film :

A l'initiative de son maire Jean-Claude Mensch, Ungersheim, petite ville d'Alsace de 2 200 habitants, s'est lancée dans la démarche de transition vers l'après-pétrole en décidant de réduire son empreinte écologique.

Pour la mettre en oeuvre, la municipalité a lancé en 2009 un programme de démocratie participative, baptisé « 21 actions pour le XXIe siècle ». Celui-ci englobe tous les aspects de la vie quotidienne : l'alimentation, l'énergie, les transports, le travail, l'argent, l'habitat et l'école. Ces initiatives visent à développer l'autonomie alimentaire et énergétique du village et à promouvoir le développement des énergies renouvelables...

C 'est quoi les Transitions ?

"Le mouvement de Transition est né en Grande-Bretagne en 2006 dans la petite ville de Totnes. L'enseignant en permaculture Rob Hopkins avait créé le modèle de Transition avec ses étudiants dans la ville de Kinsale en Irlande un an auparavant. Il y a aujourd'hui plus de 2 000 initiatives de Transition dans le monde, en 50 pays, dont 150 en France, réunies dans le réseau International de la Transition.

Il s'agit d'inciter les citoyens d'un territoire (bourg, quartier d'une ville, village...), à prendre conscience, d'une part, des profondes conséquences que vont avoir sur nos vies la convergence du pic du pétrole et du changement du climat et, d'autre part, de la nécessité de s'y préparer concrètement. Il s'agit de mettre en place des solutions fondées sur une vision positive de l'avenir(...)"

Pourquoi ce choix de film ?

Après le travail sur « les pratiques collaboratives », le Conseil de Développement a souhaité orienter une de ses missions, dans la promotion de toutes les formes de citoyenneté sur le territoire, pour valoriser la richesse des initiatives locales et participer ainsi à accompagner les transitions.

Ce film documentaire permet d'éclairer le sujet et d'échanger autour des enjeux et initiatives locales.

Une dégustation de produits locaux en partenariat avec Biocoop Biosphère de Châteaubriant s'est déroulée à l'issue de la soirée.

Bilan de cette action :

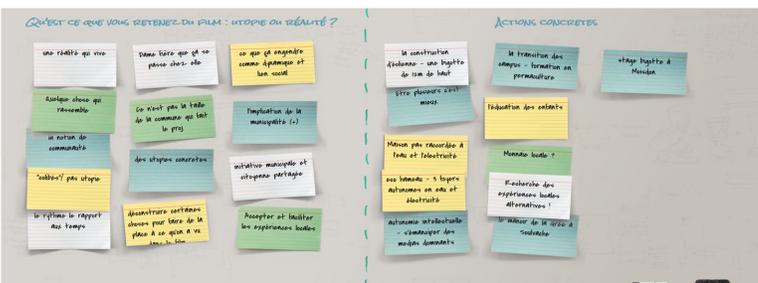
L'objectif de mettre en place ce type de soirée est l'occasion de toucher un public plus large, et de faire parler du Conseil de Développement. Fort du succès de la soirée avec le film « Global Partage » l'an passé, les membres ont souhaité renouveler ce type d'action.

Après avoir pris contact avec la société de production, un partenariat avec le cinéma de Châteaubriant, qui envisageait de projeter ce film nous est apparu le plus adapté. Un tarif unique d'entrée de 5€, a été convenu pour encourager la venue du plus grand nombre.

Le cinéma a comptabilisé 145 entrées payantes, ce qui fait de cette soirée et de ces partenariats, un véritable succès.

Une questionnaire de satisfaction a été remis à tous les participants à l'entrée par les membres du Conseil de Développement. Il a été décidé de généraliser cette pratique afin d'évaluer systématiquement nos actions mais aussi de recueillir avis et propositions. Sur les 40 questionnaires récupérés, la soirée ainsi que les temps d'animation et de dégustation ont été fortement appréciés.

Zoom sur ... Expérimentation d ' un nouvel outil : le Scrumblr !



Scrumblr est un site qui offre la possibilité de créer un **tableau blanc collaboratif**.

Il permet d'afficher sur un tableau blanc virtuel **des notes sous la forme de Post-it de toutes les couleurs**. Il s'agit d'un véritable tableau avec son crayon Velléda posé sur un rebord et son effaceur juste à côté.

Depuis peu, Framasoft a développé son équivalent, version libre, qui se nomme **Framemo**.

Cet outil collaboratif peut être utilisé pour des « tempêtes de cerveau » ou encore un suivi de projet.

Lors de la soirée ciné-débat, nous avons décidé d'en faire un outil d'animation pour rendre visible les idées émises par la salle projetées sur l'écran du cinéma !

A la rencontre du Pays de Redon...

Nous avons eu écho d'une démarche intéressante d'Animation Territoriale de Santé menée depuis quelques années au niveau du Pays de Redon et de la mise en place plus récemment d'une Assemblée Territoriale de Santé, portée par le Conseil de Développement à la demande des élus.



Dans le prolongement des réflexions émises sur le sujet sur notre territoire, il est apparu des plus pertinents d'aller rencontrer nos voisins, pour découvrir ces dispositifs et comprendre leurs mise en place.

Le groupe de travail Santé a ainsi rencontré Marjorie CHANLOT, animatrice Territoriale de Santé et Emmanuelle GUERIN, animatrice du Conseil de Développement du Pays de Redon, le 5 décembre 2016.

Tout d'abord concernant **P'Animation Territoriale de Santé**, il faut savoir que c'est un dispositif régional développé depuis 2002 et qui a pris son envol en 2009 sur le Pays de Redon, avec le recrutement d'une animatrice.

Cette animation constitue un atout dans une approche globale des besoins de la population dans ce domaine, au niveau d'un territoire. Elle **contribue à la structuration dans le champ de la promotion de la santé en impliquant les acteurs de santé, les élus, les bénévoles et la population.**

Deux missions principales sont exercées :

- La coordination des interventions locales en promotion de la santé
- L'élaboration d'un programme territorial d'actions. Il est réalisé en cohérence avec les orientations régionales de santé publique et est basé sur la réalisation d'un diagnostic local.

L'Assemblée Territoriale Santé et Bien-être, est l'instance locale de démocratie sanitaire mise en place suite à la signature d'un **Contrat Local de Santé**, feuille de route de la politique de santé sur le territoire pour la période 2015-2018.

Un des principes clés de ce contrat est d'associer les citoyens aux problématiques rencontrées sur le territoire; c'est pourquoi les élus ont décidé de travailler avec le Conseil de développement pour porter ce projet d'Assemblée Territoriale dont les missions sont de réfléchir aux problématiques ayant trait à la santé, au bien-être et à la qualité de vie. Ainsi, les habitants sont invités à participer à la définition et à la mise en œuvre des enjeux de santé du territoire, être acteurs de cette politique et informateurs des différentes structures et outils auprès de la population.

Conscient que cette démarche est ancienne et ancrée sur le Pays de Redon, elle n'est pas reproductible à l'identique sur notre territoire bien évidemment. Néanmoins cette approche globale, dans le champ de la promotion de la santé, et impliquant tous les acteurs est intéressante, et il pourrait être pertinent de s'en inspirer !

A la rencontre des médecins généralistes...

Le 16 mars 2017, nous avons co-organisé avec Initiative Loire Atlantique Nord (ILAN) dans l'amphithéâtre de l'école d'infirmières une soirée pour mobiliser les médecins généralistes du secteur et échanger avec eux sur les perspectives d'évolution de la médecine de premiers recours sur le territoire intercommunal.

Cette soirée fut l'occasion, pour le Conseil de Développement de valoriser les travaux réalisés et d'échanger sur les perspectives et ressentis des professionnels. Un petit groupe de médecins a d'ailleurs choisi de poursuivre la réflexion suite à cette soirée.

Participation à la démarche de la CRSA

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) est l'instance de démocratie sanitaire de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et mène depuis 2015 une démarche en direction de tous les acteurs sur le territoire autour de l'amélioration des parcours de santé.

Le groupe « Santé », et plus largement le Conseil de Développement, a participé aux différentes réunions de mobilisation des acteurs de la santé sur le territoire. En novembre 2016, une réunion animée sous forme de « speed-dating » a réuni à Soudan près de 70 acteurs, que ce soit professionnels, usagers, bénévoles ou élus. Le bilan de cette soirée fut très positif.

La démarche va se poursuivre en 2017 et nous y serons toujours participants et attentifs, souhaitant qu'à l'instar du Pays de Redon, elle puisse constituer les prémices d'une démarche plus globale de démocratie sanitaire locale.

➡ Si vous souhaitez rejoindre ce groupe de travail, sa composition reste ouverte, contactez le Conseil de Développement

Nos partenaires et financeurs :

